



COMMUNE DE BIENVILLE
60280

Arrêté n°76-2023

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Monsieur le Maire de la Commune de BIENVILLE, (Oise)
Vu le Code de la Route et notamment les articles R.44 et R.225,
Vu le Code Pénal,
Vu le Code des Collectivités Locales, notamment les articles L 2211-1 à L 2213-6,
Vu le demande du 04/12/2023 par la société PIVETTA RESEAUX située TSA 7001 – chez Sogelink à DARDILLY Cedex (69134), l'extension du réseau Basse Tension dans la rue des Réservoirs,

A R R E T E

Article premier : Du 12 décembre 2023 au 12 janvier 2024, la société PIVETTA RESEAUX va procéder à l'extension du réseau basse tension dans la rue des Réservoirs.
Par conséquent, la circulation sera alternée par les feux tricolores pour permettre la réalisation des travaux en sécurité.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera prise en charge et apposée par la société PIVETTA RESEAUX.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie de CHOISY AU BAC, pour application,
- L'ASVP de Bienville, pour application,
- La société LESENS PIVETTA RESEAUX.

Fait à Bienville, le 05 décembre 2023

Le Maire, Patrick LEROUX

